Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260217-20260211-DE

Délib n° 2026-02-11

Commune de LOUANNEC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 février 2026

Nombre de Membres en exercice : 23 **Nombre de Membres Présents : 19** **Quorum : 12**

Date de la Convocation : 3 février 2026

L'an deux mil vingt-six le onze février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de LOUANNEC régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel, sous la présidence de Gervais EGAULT, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs ÉGAULT Gervais, BACUS Marc, CRAVEC Sylvie, LEGENDRE Karine, RENAUD Éric, ZEGGANE Émilie, LACROIX-ZUINGHEDAU Marie-Christine, GANNAT Dominique, RICHARD Marie-Paule, PAGE Dany, COLAS Dominique, ROLLAND Daniel, HAMANT Catherine, ALLAIN Mickaël, COGNEAU Emmanuel, ESNAULT Régis, LE MORVAN Céline, MULÉ Bernard, ROCHE Fabrice.

Pouvoirs : Guy PARZY donne pouvoir à Marc BACUS
Maurice PENNEC donne pouvoir à Gervais EGAULT
Sabine CRAIGNOU donne pouvoir à Sylvie CRAVEC
Michel ANDRÉ donne pouvoir à Bernard MULÉ

Absente : Néant

Secrétaire de séance : Marc BACUS

OBJET : Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire

Le Maire rappelle la délibération du 21 février 2024 décidant l'arrêt des TAP et sollicitant la dérogation pour passer à la semaine de 4 jours.

Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, il convient de délibérer annuellement afin de solliciter la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201347-20260217-20260211-DE

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOLLICITE la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 4 jours, pour les années scolaires 2025/2026 et 2026/2027.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
Le 17 FEV. 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gervais ÉGAULT.

MAIRIE de LOUANNEC (Côtes-d'Armor)